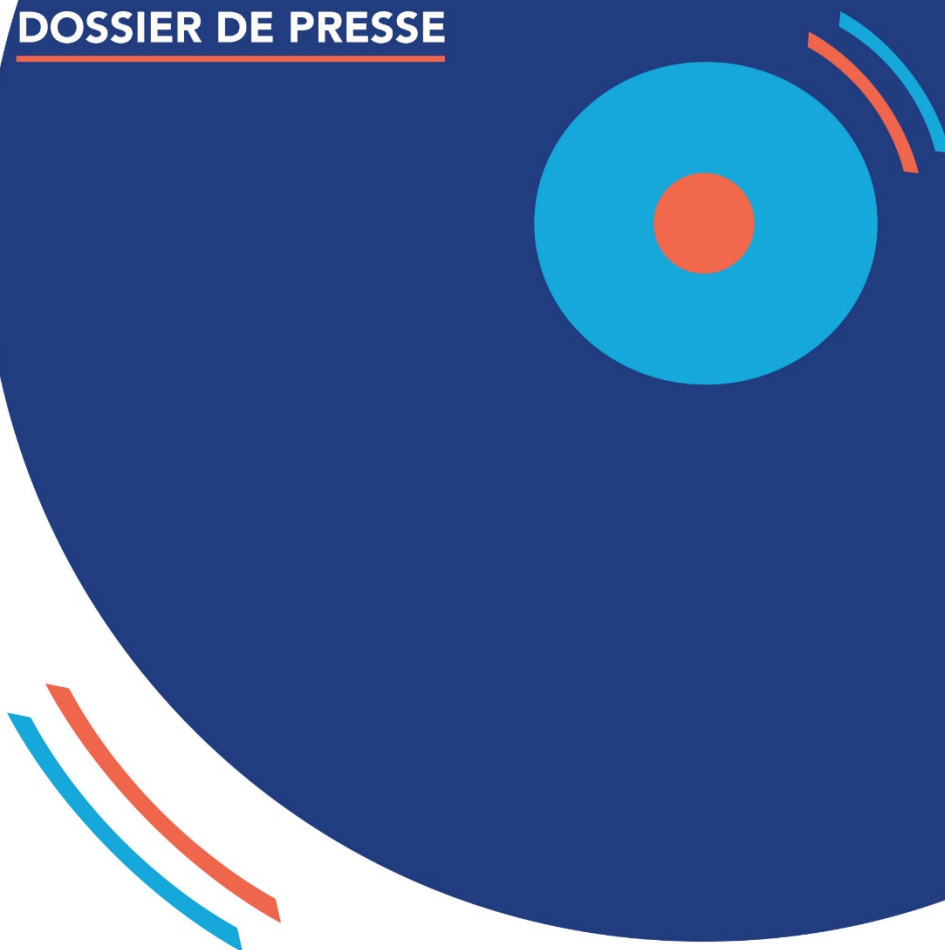


DOSSIER DE PRESSE



DrOITs
CULTURELS

Égalité – Accessibilité – Équité – Diversité



RÉGION
NORMANDIE

Présentation des premières structures et projets labellisés par la Région Normandie

31 octobre 2019 -Théâtre de l'Arsenal de Val-de-Reuil

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE SYNTHESE	3
DROITS CULTURELS – LE CADRE LEGISLATIF	5
LA DEMARCHE DE LA REGION NORMANDIE EN FAVEUR DES DROITS CULTURELS	6
LES 5 PREMIERES CONVENTIONS REGIONALES DROITS CULTURELS	7
L’Arsenal de Val-de-Reuil (27) - Scène conventionnée d'intérêt national « Art et création pour la danse »	7
La Comédie de Caen (14) - Centre National Dramatique	10
L’Archipel de Granville (50) - Scène conventionnée d'intérêt national "Art en territoire"	13
La Scène Nationale 61 Alençon – Flers - Mortagne (61)	15
Le Volcan, Scène nationale du Havre (76)	17
LES PROJETS SOUTENUS PAR LA REGION EN 2019 AU TITRE DES DROITS CULTURELS	19



Le 31 octobre 2019

Droits culturels : Présentation des premières structures culturelles et projets labellisés par la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Catherine Morin-Desailly, Présidente de la commission culture, tourisme et attractivité du territoire, ont officiellement présenté, ce jour, au Théâtre de l'Arsenal de Val-de-Reuil, les cinq premières structures culturelles normandes labélisées et les premiers projets innovants soutenus par la Région au titre de sa politique en faveur des droits culturels.

La Normandie est la première Région à développer ce processus de labellisation avec l'ensemble des structures culturelles du territoire. A travers une approche globale et transversale - conventionnement avec les acteurs culturels, soutien aux projets innovants et aux actions menées dans les territoires, en particulier dans les zones « blanches » - la Région mène une politique novatrice au service de l'accessibilité de la culture.

« Dès 2017, la Région Normandie a inscrit les droits culturels au cœur de sa politique culturelle. Après une première phase de concertation, la Région entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle avec la signature des premières conventions labellisées et le financement de projets innovants. Le travail de co-construction que nous avons conduit avec l'ensemble des acteurs culturels dans ce domaine nous a permis d'établir un état des lieux en Normandie. Dès à présent, nous allons pouvoir valoriser ce qui est déjà mis en œuvre et encourager ce qui peut être amélioré ou renforcé. A travers cette démarche, nous entendons faire en sorte que tous les Normands puissent accéder à l'offre et à la pratique culturelle dans une juste et nécessaire égalité. En 2020, le budget dédié par la Région aux droits culturels devrait être doublé. En outre, un nouveau dispositif sera lancé en début d'année en vue de soutenir la mise en œuvre d'autres projets innovants et expérimentaux sur l'ensemble du territoire » déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Cinq structures culturelles normandes déjà labellisées

La Région Normandie a engagé au 2nd semestre 2019, la phase opérationnelle de sa démarche relative aux Droits Culturels par la voie d'une contractualisation avec ses partenaires.

A travers la signature de conventions, la Région encourage ses partenaires à développer des projets respectueux des droits culturels des personnes, avec pour axes prioritaires : **l'égalité femme-homme, la diversité culturelle, l'accessibilité aux œuvres, à la pratique artistique et culturelle ainsi que l'équité territoriale.**

Le travail de contractualisation est déjà engagé avec une quinzaine de structures du territoire et **cinq conventions sont d'ores et déjà en voie de signature avec les structures suivantes :**

- **la Scène nationale 61** d'Alençon, Flers et Mortagne-au-Perche (61)
- **l'Archipel** de Granville (50)
- **le Théâtre de l'Arsenal** de Val de Reuil (27)
- **la Comédie de Caen** – CDN de Normandie (14)
- **le Volcan** au Havre (76)

Ce travail sera poursuivi et généralisé en 2020, pour être proposé à l'ensemble des actrices et acteurs culturels normands.

En adhérant à cette démarche, les bénéficiaires s'engagent à **poursuivre la mise en œuvre des droits culturels tant au sein de leur structure que dans la mise en œuvre de leur projet artistique et culturel**. Pour valoriser ses engagements, le partenaire reçoit dans le cadre du conventionnement le **label « droits culturels en Normandie »** qu'il pourra apposer sur l'ensemble de sa communication.

19 projets innovants soutenus en 2019 pour un montant de plus de 100 000 euros

En 2019, la Région a décidé de soutenir au titre des droits culturels, **19 projets**, en privilégiant pour cette première année **les projets favorisant l'accessibilité des personnes en situation de handicap**.

2 projets soutenus en 2019 et particulièrement innovants sur la question de l'accessibilité physique/cognitive ont notamment été présentés, ce jour, au Théâtre de l'Arsenal de Val-de-Reuil :

- **L'acquisition de gilets vibrants à destination du public sourd et malentendant par Le Volcan du Havre (76)**
Cette technologie innovante permet de convertir les sons en vibration sur des gilets portés par les spectateurs. Elle permet ainsi une immersion directe des spectateurs sourds et malentendants lors des concerts.
- **L'installation d'une maquette tactile grand format au Théâtre d'Hérouville (Comédie de Caen – 14)**
Cette maquette tactile grand format exposée et accessible à tous les publics dans le hall du théâtre permet aux personnes en situation de handicap de découvrir le lieu sous ses différentes facettes (les coulisses, les différents métiers, son architecture...)

A l'occasion de cet événement l'agence régionale Normandie Images a également présenté son **projet de film de très courte durée (1 à 3 minutes) proposé par Michael LECLERE, réalisateur normand, qui donnera une vision artistique des enjeux liés aux droits culturels**. Ce film sera finalisé en 2020 puis projeté dans près de **150 cinémas indépendants de Normandie**, avant la diffusion des longs-métrages. Il pourra également être décliné en pastille vidéo et diffusé sur le web (sites de la Région et des partenaires culturels, réseaux sociaux...). En 2020, sous la coordination Normandie Images, **un projet de film de courte durée sera aussi proposé en co-écriture et en co-réalisation dans le cadre d'ateliers avec des jeunes scolaires**, pendant plusieurs semaines, afin qu'ils présentent leur regard sur les droits culturels.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

DROITS CULTURELS – LE CADRE LEGISLATIF

Les droits culturels inscrits dans les textes internationaux de l'ONU et de l'UNESCO ont été introduits par le législateur français dans la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, puis la loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP). La loi prévoit ainsi la nécessité pour l'Etat et les collectivités territoriales de respecter les droits culturels des personnes dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le respect des droits culturels consiste à prendre en compte chaque individu dans sa spécificité, quelle que soit son origine, sa situation, et contribuer à l'accès à la culture du plus grand nombre. Le périmètre de la notion de droits culturels qui a été utilisé comme base de réflexion et de travail est la déclaration de Fribourg (2007) issue d'un travail mené par un groupe international d'experts rassemble et explicite les droits culturels déjà reconnus dans de nombreux textes internationaux.

Les 8 droits culturels de la déclaration de Fribourg (2007) :

- Choisir et respecter son identité culturelle
- Connaitre et voir respecter sa propre culture ainsi que d'autres cultures
- Accéder aux patrimoines culturels
- Se référer ou non à une communauté culturelle
- Participer à la vie culturelle
- S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles
- Participer à une information adéquate (s'informer et informer)
- Participer au développement de coopérations culturelles

LA DEMARCHE DE LA REGION NORMANDIE EN FAVEUR DES DROITS CULTURELS

2017 : Inscription des Droits culturels par la Région Normandie au cœur de sa politique culturelle et patrimoniale intitulée « Territoires créatifs ».

Mai 2018 : Organisation des 1^{ères} Journées Dialogue Culture par la Région qui ont réuni plus de 120 acteurs du secteur.

Juillet 2018 : Signature par Hervé Morin, Président de Région Normandie, lors du festival d'Avignon, de la Déclaration des actrices culturelles et acteurs culturels de Normandie « pour une culture courageuse, généreuse et engagée » qui engage en 10 points les signataires à agir positivement contre les discriminations dans les pratiques culturelles et artistiques.

1^{er} semestre 2019 : Poursuite de la concertation avec la mise en place de groupes de travail autour des thématiques identifiées comme prioritaires : l'égalité femme-homme, la diversité culturelle, l'accessibilité aux œuvres, à la pratique artistique et culturelle, ainsi que l'équité territoriale.

3 réunions de travail se sont tenues en mars, mai et octobre 2019 avec une cinquantaine d'acteurs (structures labélisées, théâtres de ville, compagnies, associations socio-culturelles, musées, mais aussi collectivités - Départements, EPCI, Villes).

Un questionnaire envoyé à plus de 350 partenaires de la Région sur tout le territoire a, par ailleurs, permis de dresser un état des lieux sur la mise en œuvre des droits culturels en Normandie.

2nd semestre 2019 : Signatures des 5 premières conventions Droits culturels (Scène nationale 61 d'Alençon, Flers et Mortagne-au-Perche, Archipel de Granville, Théâtre de l'Arsenal de Val de Reuil, Comédie de Caen – CDN de Normandie, Volcan au Havre) et soutien aux projets innovants et expérimentaux.

2020 : Poursuite de la contractualisation avec les structures culturelles normandes, lancement d'un nouveau dispositif de soutien. Un plan d'actions sera aussi mis en place avec les collectivités du territoire afin de fournir aux élus et techniciens de terrain les outils leur permettant d'agir en faveur des droits culturels.



LES 5 PREMIERES CONVENTIONS REGIONALES DROITS CULTURELS

L'Arsenal de Val-de-Reuil (27) Scène conventionnée d'intérêt national « Art et création pour la danse »

Co-direction : Dominique Boivin et Jean-Yves Lazennec

« Un lieu où, dans notre combat d'avec le monde, artistes et spectateurs soutiennent le monde. »



© L'Arsenal

Le projet artistique du Théâtre de l'Arsenal de Val-de-Reuil s'articule autour de quatre principes fondamentaux, au service de la création artistique et de la formation de nouveaux publics :

- la pluridisciplinarité d'une programmation exigeante,
- la promotion et la diffusion de la danse contemporaine,
- la formation de nouveaux publics en coopération avec les écoles, collèges et lycées, l'irrigation d'un territoire en collaboration avec les partenaires de proximité et ceux de la grande Normandie.

En signant la convention avec la Région Normandie, le Théâtre de l'Arsenal, labellisé Droits culturels, s'engage notamment à poursuivre son travail sur **l'accessibilité de tous les publics à l'offre culturelle et artistique**.

Inauguré en 2015, le théâtre de l'Arsenal est adapté à l'accueil du public en situation de handicap. **Toute la structure est d'ores et déjà accessible** (places de parking dédiées situées à proximité des entrées, **la billetterie et la salle équipées de dispositifs auditifs**).

L'Arsenal développe, par ailleurs, **des actions pour favoriser l'accessibilité des œuvres à tous** :

- 8 représentations sont proposées en audio et en langue des signes française (LSF), en partenariat avec Accès Culture,
- En 2019, la présentation de saison a été pour la première fois traduite en direct en LSF. Une vidéo de présentation du théâtre a été également traduite en LSF.
- Le programme de saison est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération Seine-Eure.
- Des tarifs incitatifs : carte d'abonnement permettant un prix unique des places à 10 €, tarifs spécifiques -18 ans à 8€, étudiant à 10 € mais aussi création d'un tarif solidarité de 5 € pour les personnes bénéficiaires du RSA, de l'AAH et de l'ASPA. Plus de 80 % des billets vendus bénéficient d'un tarif réduit.

Le théâtre poursuivra et développera **des actions d'éducation artistique et culturelle**, notamment dans les établissements scolaires, dans les conservatoires de la Région, en milieu carcéral, dans les centres de loisirs et les crèches.

Parmi les projets déjà mis en place :

- **« Combattre par la boxe et le verbe »** : stages de pratique chorégraphique pendant les vacances scolaires avec les jeunes des centres de loisirs. Ce projet est mené par la compagnie Chiendent avec les jeunes de l'EPIDE de Val-de-Reuil.
- **Mise en place d'ateliers de pratique artistique au centre de détention de Val-de-Reuil** et programmation d'une représentation d'un spectacle.
- **« Danse en Territoires »** : L'objectif de ce projet est de permettre aux publics de participer pleinement au projet artistique du théâtre en bénéficiant de visites commentées, de sorties culturelles en lien avec la programmation du théâtre, de présences artistiques dans les établissements par le biais d'ateliers de pratique artistique menant à des créations chorégraphiques présentées chaque année sur la scène du théâtre. Depuis 2017, ce projet a réuni 20 compagnies chorégraphiques, 22 établissements scolaires, 3 conservatoires et/ou école de danse, 65 adultes volontaires, 807 participants de 3 à 60 ans dont 760 scolaires et étudiants, 1020 heures d'intervention artistique auprès des participants,...

Les actions dans les territoires seront, ailleurs développées par **la mise en place de résidences de répétitions et de création à l'échelle du département**. Pour cela, l'Arsenal engage activement des veilles artistiques tels : « Avis de Grands Frais », les Maquettes de compagnies émergentes proposées par l'ODIA Normandie et le CDN de Rouen Normandie ou encore Régions en Scènes.

Enfin, afin **de fédérer le public autour de son projet et l'impliquer dans la vie du théâtre**, l'Arsenal proposera :

- **des ateliers de pratiques artistiques en relation avec la programmation ;**

- **des répétitions ouvertes et sorties de résidence ;**
- **des rencontres avec les artistes** accueillis dans la programmation avant ou après la représentation ;
- **un forum du spectateur** pour échanger avec l'équipe et la direction sur la programmation.

Directeur : Marcial Di Fonzo Bo

« L'importance de la dynamique collective, le souci constant du partage avec les publics »



© Comédie de Caen

La Comédie de Caen, Centre Dramatique National de Normandie, a pour mission première la création, la co-production et la diffusion des œuvres théâtrales. Le projet artistique : inventer un théâtre vivant et ludique, inventif et exigeant, en prise avec le monde d'aujourd'hui, qui prend en compte les réalités du travail des créateurs et accueille les artistes et les écritures de demain. Les auteurs et metteurs en scène contemporains, reconnus et émergents, français et étrangers, d'une nouvelle génération sont favorisés pour fabriquer un théâtre de parole, des textes inédits. La diversité est au centre du projet. La Comédie de Caen souhaite travailler à la circulation, au décloisonnement des esthétiques et origines sociales.

Un premier mouvement part du théâtre vers l'extérieur : les artistes vont dans la ville à la rencontre des habitants avec des formes adaptées ; le second, de l'extérieur vers le théâtre : le CDN fait venir le public (jeune notamment) en redonnant au lieu toute sa dimension d'espace « public et vivant ».

En signant la convention avec la Région Normandie, la Comédie de Caen s'engage notamment sur :

- **La parité homme/ femme dans la structure** (équipes techniques et administratives) mais aussi dans **la programmation** : dans le domaine théâtral, les projets artistiques restent majoritairement portés par des metteurs en scène homme. Sur les premières saisons, plus d'une vingtaine de projets ont été portés par des hommes et une dizaine par des femmes. Ces deux dernières

saisons, le déséquilibre se réduit avec une quinzaine de projets porté par des femmes. **La saison 2020/2021 devrait être paritaire.**

- **L'accessibilité des publics en situation de handicap :**

Le Théâtre d'Hérouville-Saint-Clair est accessible aux personnes à mobilité réduite et un dispositif de boucle magnétique permettant l'amplification sonore pour les personnes équipées d'un appareillage auditif est en place.

Des visites tactiles et/ou adaptées en Langue des Signes Française peuvent être organisées gratuitement sur demande.

6 représentations sont adaptées en langue des signes, 3 représentations sont sur-titrées.

3 spectacles sont proposés en audio-description, et des places spécifiques sont réservées aux personnes accompagnées de chiens guides.

La Comédie de Caen s'engage à augmenter le nombre de ses représentations adaptées.

- **L'accès à l'offre culturelle et artistique :**

- **Accueil des enfants pendant les spectacles :** la Comédie de Caen, en partenariat avec les CEMEA, propose pendant les spectacles un accueil d'enfants de 3 à 10 ans dans une salle dédiée avec des ateliers en lien avec la représentation (lectures, jeux, expression, bricolage...).

- **Des rencontres amateurs/professionnels : des week-ends de pratique artistique** amateur dirigés par des artistes et en lien avec la programmation (5 week-ends dont un week-end dédié à un public d'adolescents) et **des ateliers d'écritures** ouverts à tous (10 séances).

- **Des partenariats avec les établissements scolaires et l'Université de Caen :** La saison prochaine, la Comédie de Caen proposera des résidences aux établissements scolaires. Des projets sont déjà programmés avec 3 classes du lycée Allende d'Hérouville-Saint-Clair mais aussi avec des classes des Lycées Lamartine à Paris et Le Corbusier à Aubervilliers. Un projet autour de la place du numérique dans la création contemporaine est aussi en cours avec les étudiants, enseignants, et chercheurs de l'Université de Caen.

- **La poursuite de projets en faveur de l'équité territoriale :**

- **Avec le centre hospitalier de Bayeux,** dans le cadre du programme régional Culture-Santé/Handicap en Normandie, auprès des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée. Un portrait de vie représentant le personnel encadrant les résidents a été commandé et des temps d'atelier de pratique (musique, dessins, expression corporelle) autour de l'autoportrait et du portrait seront mis en place.

- **En prison :** Poursuite de la collaboration avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Calvados (temps d'échanges, représentations, ateliers de pratique théâtral).

- **Dans les quartiers d'Hérouville et de Caen :** Organisation de rencontres pour l'écriture d'une fiction et veillées avec des habitants de tous âges (à partir de 10 ans).

- **Avec les associations :** La Comédie de Caen a notamment mis en place un projet artistique avec l'association Advocacy qui aide les personnes en souffrance psychique ou/et en situation d'exclusion. Pour les 30 ans de l'association, un ouvrage de témoignages des usagers a été réalisé. A partir de ce support, Céline Ohrel de la Compagnie Diplex a travaillé à une création collective avec des participants de Caen

et de Lisieux. La première rencontre a lieu au “Jardin extraordinaire”, lieu géré par l’association à Louvigny... Des temps de résidences sont aussi proposés aux participants. Les prochaines auront lieu : les 25 et 26 novembre ; les 10, 11 et 12 décembre. La restitution a lieu le 12 décembre 2019 au théâtre d’Hérouville.

- **Avec les villes partenaires :** Depuis 2009, La Comédie de Caen développe des partenariats avec des villes de l’agglomération et du département comme Hermanville-sur-mer, Thue et Mue, Verson, Clinchamps-sur-Orne, Colombelles, Thury-Harcourt, Cormelles-le-royal etc). L’objectif est de faire exister la programmation du théâtre sur le territoire et d’élargir le public grâce à des actions de sensibilisation (présentation de saison sur mesure, visites du théâtre etc.) ainsi qu’à des tarifs préférentiels. Ces partenariats permettent aussi la programmation de spectacles « nomades » dans les lieux de vie des communes (médiathèques, salles des fêtes etc.).
- **Dans les territoires ruraux :** A travers le **dispositif ITINÉRANCE**, la Comédie de Caen noue des partenariats avec des communes plus éloignées. Chaque année, la Comédie de Caen propose à deux nouvelles communes un projet d’action culturelle construit autour d’un spectacle qui sera joué sur place. Après Livarot et Thury-Harcourt lors de la saison 2018-2019, des projets sont prévus cette saison avec Clécy et Isigny sur Mer.
- **Avec la commune de Laize Clinchamps :** Depuis quelques années la commune de Laize-Clinchamps en partenariat avec la Comédie de Caen facilite l’accès à la Culture en proposant tout au long de l’année scolaire des ateliers d’écriture, de pratique théâtrale, de photographie et peinture à la population ainsi qu’aux classes de l’école élémentaire. L’ensemble du travail effectué sera présenté au cours d’une représentation déambulatoire dans le village le 13 juin 2020.

L'Archipel de Gr L'Archipel de Granville (50)
Scène conventionnée d'intérêt national "Art en territoire"

Directeur : Marc Gourreau

« Pour un théâtre contemporain et populaire »



© L'Archipel

Inauguré en novembre 2001, l'Archipel est une salle de spectacle et de congrès (440 places assises), qui accueille tous types de spectacles mais également des réunions de travail, séminaires, congrès ou événements d'entreprises. Scène Conventionnée dès 2006, elle propose de septembre à juin une saison culturelle variée : théâtre, danse, musique, spectacles pour tous les publics. Son festival « Sorties de Bain » compte aujourd'hui parmi les plus grands rendez-vous nationaux des arts de la rue avec quelque 60 000 spectateurs et 150 représentations durant quatre jours.

Cette scène s'engage en faveur de **l'Art en territoire**, avec un travail de proximité en lien avec les artistes (émergence et reconnaissance des acteurs) et le public. Il existe une identité culturelle granvillaise liée, avec le Carnaval, à l'oralité et au théâtre, à la relation entre le théâtre de salle et le théâtre de rue. Les pratiques amateurs occupent une grande place dans les activités du Théâtre de la Haute Ville. Le petit plateau est également régulièrement foulé par des élèves d'établissements scolaires avec qui l'équipe de l'Archipel mène des projets de médiation.

En signant la convention avec la Région Normandie, cette structure s'engage à poursuivre et à développer ses actions en faveur des droits culturels et notamment pour améliorer l'accès pour tous les publics à l'offre culturelle et artistique.

- **Déploiement d'une solution de billetterie dématérialisée commune au territoire avec l'application « Tick'boss ».**
- **Mise en place d'actions de communication vers le grand public et les jeunes :**
 - L'Archipel en lien avec le musée Dior, le musée d'art moderne Richard Anacréon et le centre social L'Agora ont **lancé un appel pour capter les jeunes sur instagram, twitter, snapchat** : en échange d'un post sur les réseaux sociaux partageant un événement culturel à venir, les jeunes qui jouent le jeu ont droit à des tarifs préférentiels. Une cinquantaine de jeunes et de représentants d'établissements ont répondu à l'appel.
 - **La création des JAC (Jeunes Acteurs de la Culture).** L'idée consiste à faire des jeunes étudiants des influenceurs en étant **ambassadeurs de leur territoire**.
 - **La création d'un agenda culturel commun** géré par l'Office de Tourisme de Granville, Terre et Mer.
- **Une programmation « hors les murs » :** L'Archipel a ciblé trois territoires avec 2 représentations en lien avec les acteurs locaux des territoires investis (Bréhal, Yquelon et la Haye Pesnel). L'Archipel prévoit 4 spectacles et 6 représentations « hors les murs » en 2020 et 5 spectacles et 8 représentations en 2021 et 2022.
- **Soutien à la présence d'artistes sur le territoire :** des résidences accompagnées de « Sorties de chantier » avec des incursions à la piscine municipale de Granville Terre et Mer, à la Haye Pesnel et à bord d'un bateau dans le port de Granville, échanges avec les Fours à Chaux de Régnéville ainsi que des incursions chez les habitants du territoire.
L'Archipel s'est donné pour objectif de mettre en place, hors les murs, 2 résidences en 2020 puis 4 en 2021 et 2022.
- **Mobilité :** L'Archipel collabore avec l'application Karos pour proposer un service de « Court-voiturage » qui facilite les déplacements lors d'un événement culturel. L'application gratuite permet aux spectateurs de repérer les conducteurs et passagers présents à proximité afin de partager un trajet. Cela permet d'échanger et de se rencontrer autour d'un spectacle.

« Osons être ensemble »



© Ville d'Alençon

Lieu de production, de création et de diffusion de référence nationale, la Scène nationale 61 assure une programmation pluridisciplinaire (théâtre, musique, danse, cirque) sur Alençon, Flers et Mortagne-au-Perche et privilégie la création (accueil en résidence de compagnies de danse et de théâtre).

En signant la convention avec la Région Normandie, La Scène nationale 61 (Snat 61) entend **s'affirmer comme un espace de convergences, de partage et de rassemblement des habitants**. La Snat61 souhaite notamment **renforcer son activité de terrain pour favoriser l'accès aux œuvres et à la pratique artistique**, en particulier des publics isolés de l'Orne :

- **Numérique** : Par le biais du numérique qui représente un axe fort de son activité, la Snat61 entend toucher un public éloigné

- **Un projet de dématérialisation de la billetterie** pourra notamment être déployé dès 2021, sous réserve de l'obtention du financement nécessaire
- **Le projet des « Cafés connectés »** a pour objectif de créer un lien permanent entre la Snat61 et des habitants du café de la commune concernée. Le projet suivra le fil de chaque saison artistique de la Snat61, par le biais de rencontres, d'expériences artistiques et numériques gratuites :
 - Une borne avec une tablette en permanence à la disposition des clients des différents cafés du territoire (site de la Snat61, visite virtuelle du théâtre, teasers de spectacles, interviews d'artistes et de l'équipe de la Snat61 etc.)
 - Le développement d'un jeu en réalité virtuelle sur « la vie du théâtre »
 - Des interactions insolites : capsules réalisées par l'équipe, jeu interactif pour vérifier les connaissances du public sur une pièce (avec la possibilité de gagner des places pour les prochaines manifestations...)

- L'installation d'un écran plasma avec possibilité de voir des captations d'œuvres théâtrales, avec le soutien de l'INA.
- Des expériences à partager avec l'équipe de la Snat61 et les artistes (mise en place d'un module de conversation en ligne, temps dédiés avec les artistes sur skype)

- Mobilité :

- La configuration triangulaire de la Scène nationale 61, la place stratégiquement au croisement de trois bassins de populations distants et distincts : Alençon, Flers et Mortagne-au-Perche. **La ligne de bus « 61 »** permet d'assurer la liaison entre ses 3 villes. **Des actions seront mises en place pour inciter le public à l'emprunter** plus systématiquement encore.
- La Snat61 souhaite, par ailleurs, **impulser et coordonner une dynamique de covoiturage, notamment pour les territoires situés à l'écart des grands axes routiers**, par l'intermédiaire des hôtesses de billetterie, chargées de mettre en relation les chauffeurs et les passagers ayant des spectacles en commun.

- Communication :

- Mise en place d'une **stratégie de développement de la communication sur internet** pour toucher les publics éloignés.
- **Création d'un module de messagerie « Chat en direct »** pendant les heures d'ouverture de la billetterie.

- Politique tarifaire : La Scène Nationale 61 poursuivra le développement d'une politique tarifaire équitable avec **la création de formules**. Par exemple : **la formule « Entre Copains de Bahut » à 20 euros les 4 billets** pour un groupe d'élèves accompagnés par un adulte relais (professeur, documentaliste, CPE...). Cette formule s'accompagne d'une convention de partenariat signée avec l'établissement scolaire et formalisant un projet et un parcours de découverte avec le groupe d'élèves.

- Mise en place une création partagée « Bonus géant » chaque saison, mêlant amateurs et professionnels, avec une restitution du travail sous forme de spectacle en mai ou juin. Ce spectacle s'inscrira dans la grille tarifaire à 6€ (tarif unique). Ces créations partagées seront réparties ainsi : 3 créations partagées à Alençon / Mortagne au Perche, 1 création partagée à Flers sur la durée du Contrat d'Objectifs et de moyens.

- Renforcement des partenariats mis en place avec les Maisons de quartier et les Centres sociaux en y programmant des actions culturelles délocalisées : 1 par an et par ville dans une des structures partenaires, en lien avec la programmation.

- Augmentation du nombre de résidences artistiques dans les territoires : En 2019, 3 résidences hors les murs ont été mises en place, dont 2 en zones blanches, accompagnées de jumelages avec des scolaires.

Le Volcan, Scène nationale du Havre (76)

Directeur : Jean-François Driant

« Nourrir les points de vue, ouvrir sans crainte de nombreuses fenêtres sur le monde, aller sans cesse à la rencontre. »



© Arnaud Bertereau

Le Volcan propose une programmation pluridisciplinaire, conformément au cahier des missions et des charges des Scènes nationales.

En signant la convention avec la Région Normandie, Le Volcan s'engage notamment sur :

- **La parité**, tant dans l'accès aux moyens de travail, de production et à la programmation qu'à l'égalité de rémunération. La composition de l'équipe est de 16 femmes et 14 hommes (hors CDI majoritairement féminins). Le Volcan s'engage à maintenir sa politique d'équilibre tarifaire, notamment parmi les 2 apprentis accueillis au sein de l'équipe.
- **L'accessibilité des publics en situation de handicap**
Le Volcan s'engage à poursuivre une politique ambitieuse en matière d'accessibilité, tant sur le plan du bâti que dans les contenus artistiques adaptés au handicap sensoriel : **acquisition de matériel (audio-description et BIM) haut de gamme et de gilets vibrants** avec le soutien de la Région, **projet de maquette tactile (20/21)**, mise en place d'ateliers sensoriels et visites tactiles, 2 spectacles créés en LSF, formation LSF du personnel, 8 audio-descriptions, 3 textes lus à voix haute et enregistrés par les donneurs de voix pour parution au catalogue de la Bibliothèque sonore, création d'outils de communication accessibles (capsules vidéos LSF/capsules audio/document Français facile) etc.

▪ **L'accès à l'offre culturelle et artistique**

Le Volcan s'engage à déployer un panel d'actions afin de favoriser l'accès à l'offre culturelle et artistique des publics :

- **Politique tarifaire** : Le niveau de tarif proposé par le Volcan pour les personnes en grandes difficultés reste parmi les plus bas du réseau des scènes nationales. Le Volcan continuera à proposer des partenariats avec des associations du champ social incluant des tarifs très bas (souvent de l'ordre de 2 euros le billet) pour les publics dits « empêchés ». Une trentaine de conventions tarifaires ont déjà été signées pour les publics issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).
- **Mise en place d'actions à destination des familles** : journées portes ouvertes, visites, ateliers, stages, tarifs, horaires des spectacles...
- **Travail de rapprochement entre amateurs et professionnels** : Un projet artistique est notamment en cours ? autour de la *Camerata*, la nouvelle formation orchestrale du Conservatoire, pour favoriser les relations des élèves et des professeurs avec la création et avec les artistes programmés au Volcan.
- **Mise en place d'actions à destination des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** en lien avec les centres sociaux, les associations de quartiers/migrants/réfugiés/population en alphabétisation/insertion sociale/insertion professionnelle et notamment.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LA REGION EN 2019 AU TITRE DES DROITS CULTURELS

11 projets d'investissement soutenus pour un montant total de près de 43 000 euros :

- **L'Artothèque de Caen (14)** a été accompagnée pour acquérir du matériel pédagogique : une boucle magnétique, des cannes sièges, une tablette, une maquette du Palais Ducal, un plan et des œuvres en thermogonflage ainsi qu'une vidéo présentation en langue des signes.
- **Le SHED (centre d'art contemporain) de Maromme et Notre Dame de Bondeville (76)** a été soutenu pour l'acquisition d'équipements destinés à favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap (amplificateurs d'écoute, cannes sièges, plans thermogonflés) et pour participer à une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Le FRAC NORMANDIE ROUEN (76)** a été soutenu pour un projet de vidéo de présentation des actions du programme handicap pour sur son site web.
- **La Galerie Duchamp à Yvetot (76)** a été accompagnée pour l'acquisition d'appareils photographiques pour un projet destiné à valoriser le regard des visiteurs en situation de handicap mental sur les expositions. Il s'agit de leur confier des appareils photos numériques, d'expérimenter avec eux la photographie afin de leur apprendre à traduire leur expérience physique particulière d'une exposition à travers des prises de vues photographiques puis aboutir à une publication collective.
- **Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physique (GIHP) Rouen (76)** a été soutenu pour l'acquisition d'équipements.
- **Le Volcan au Havre (76)** a été accompagné pour l'acquisition de gilets vibrants à destination du public sourd et malentendant Cette technologie innovante permet de convertir les sons en vibration sur des gilets portés par les spectateurs. Elle permet une immersion directe des spectateurs sourds et malentendants lors des concerts.
- **La Comédie de Caen – CDN de Normandie (14)** a été soutenue pour l'installation d'une maquette tactile grand format au Théâtre d'Hérouville. Elle exposée et accessible à tous les publics dans le hall du théâtre et permet aux personnes en situation de handicap de découvrir le lieu sous ses différentes facettes (les coulisses, les différents métiers, son architecture...).
- **La réalisation d'un clip vidéo sur le respect des droits culturels**
Sous la coordination de l'agence régionale Normandie Images, le normand Michael LECLERE réalisera un film de courte durée (1 à 3 minutes) qui donnera une vision artistique des enjeux liés aux droits culturels. Ce film sera finalisé en 2020 puis projeté dans 150 cinémas indépendants de Normandie, avant la diffusion des longs-métrages. Il pourra également être décliné en pastille vidéo et diffusé sur le web (sites de la Région et des partenaires culturels, réseaux sociaux...).
- **Centre Photographique de Rouen** : Acquisition de rampes de seuil modulables et de 10 lecteurs audio guides.

9 projets de fonctionnement soutenus pour un montant de près de 58 000 euros :

- **Festival du livre de la jeunesse de Rouen (76) :** Dans le cadre du festival du livre de la jeunesse qui se tiendra à Rouen en novembre 2019, la Région soutient l'organisation de 4 rencontres avec un auteur (soit deux journées d'animation sur la base de la charte des auteurs) avec le public et la philosophe qui anime les ateliers auprès de scolaires dans le cadre du projet « Déjouer les clichés. Filles-garçons, ça change quoi ? »
- **Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physique (GIHP) de Rouen (76) :** La Région a financé la formation d'une durée de 5 jours de "technicien du son" pour le chargé de bibliothèque sonore du GIHP.
- **Centre chorégraphique national de Caen (14) - Projet New Deal Camp :** La Région soutient à hauteur de 15 000 euros le New Deal Camp, événement dédié à la jeune création normande (théâtre, performance, danse, rap, slam, vidéo, graphisme, street-art). Cet événement est entièrement dédié à accompagner et valoriser l'expression culturelle et artistique d'un échantillon de jeunes représentatif de l'hétérogénéité socioculturelle.
- **Collectif Commune Idée de Rouen 76) :** La Région a soutenu la création bilingue français/langue des signes « Création le genou, la rate, l'ovaire » qui permet de rendre ce spectacle accessible aussi bien à un public ne sachant pas interpréter la langue des signes qu'à un public qui la pratique régulièrement. De nombreuses périodes de travail en résidences de création ont eu lieu sur l'année 2019
- **Le Portique au Havre (76) :** La Région soutient le projet ART-ABILITY 2019-2020 du dispositif Culture-Santé avec l'Etablissement public autonome (EPA) Keller (76). Ce projet consiste en la mise en place de résidences d'artistes au sein de l'EPA destinés aux personnes handicapées.
- **L'unique à Caen (14) :** Exposition itinérante dans des containers conçus et aménagés pour l'espace public. L'exposition sera accompagnée de visites guidées, de médiation et ateliers pédagogiques en direction des publics. L'exposition pourra notamment être implantée dans des zones blanches.
- **Le théâtre Château d'Eu (76) :** La Région soutient le projet du Chœur de la Vallée de la Bresle qui consiste à rapprocher amateurs et professionnels en zone rurale. Au programme : 50 choristes amateurs, 7 ateliers préparatoires de 3 heures animées par une chanteuse professionnelle, des exercices pratiques et ludiques autour de la voix et du chant. L'objectif est ensuite de présenter le spectacle dans les EPAHD.
- **Journées du Patrimoine 2019 :** Organisé dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2019, cet événement, coordonné par l'association HF, propose une programmation reflétant la diversité artistique et culturelle de la société.
- **Réseau ESPAACE (Echange et Soutien entre Professionnels et Amateurs pour l'Accompagnement, la Convivialité et l'Expérimentation) :** Ce réseau a notamment pour objectifs le soutien, la valorisation, et le développement de la création amateur grâce à un accompagnement par des professionnels.
- **Théâtre de Bayeux (14) :** La Région a soutenu les manifestations organisées autour de l'inauguration de la Halle ô Grains.

CONTACT PRESSE



Charlotte Chanteloup

02 31 06 98 96 – 06 42 08 11 68

charlotte.chanteloup@normandie.fr